



Centre PMS libre de Wavre II

Projet du Centre de 2016 à 2020

Identification du Centre :

Centre PMS libre de Wavre II – Rue Théophile Piat, 22 – 1300 Wavre – www.pms-wavre2.be – wavre2@centrepms.be

Notre Centre dispose d'un cadre de 7 fonctions dont : 1 directeur, 1 infirmière, 2 assistants sociaux, 2 conseillers psychopédagogiques et 1 auxiliaire psychopédagogique, ainsi que d'un cadre complémentaire mi-temps pour les élèves en intégration.

Il est organisé par l'asbl « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon » (www.centrepms.be)

Notre ressort comprend 5 033 élèves en janvier 2016, dont 2 048 dans le fondamental, 2 376 dans le secondaire (enseignements de transition général et technique, de qualification technique et de qualification professionnelle), 150 en enseignement spécialisé (maternel et primaire) et 159 en intégration (chiffre pondéré).

Ces élèves en intégration sont particulièrement nombreux, principalement en lien avec l'école spécialisée La Petite Source mais aussi dans nos écoles ordinaires avec l'Irsa, La Cîme, La Source, L'Escalpade primaire et secondaire.

Ce centre mixte comprend des écoles réparties sur trois zones géographiques différentes : la région de Grez Doiceau, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Wavre, la zone étendue de Wavre-Limal-Rixensart et la région de Court St Etienne – Mont St Guibert, à une quinzaine de kilomètres au sud de Wavre. La population scolaire est très diversifiée, y compris du point de vue socio-économique, les familles de Wavre, de Court St Etienne et celles qui fréquentent les écoles spécialisées étant nettement moins favorisées.

Le Centre de Wavre 2 est relativement jeune (créé en 2001) et il a subi depuis 2010 de nombreux changements de ressort et de cadre, principalement suite à l'ouverture des centres de Wavre 3 et de Nivelles 2 (Braine le Château).

Etablissements scolaires sous tutelle :

Etablissement	Localité	Elèves au 15/01/2016
Collège Saint Etienne - Sections fondamentale et secondaire	COURT SAINT ETIENNE	328 + 666
Libre Ecole Rudolph Steiner	COURT SAINT ETIENNE	221
Ecole fondamentale Sainte Elisabeth	ARCHENNES	130
Ecole fondamentale Saint Joseph aux Champs	GREZ DOICEAU	220
Ecole fondamentale Saint Jean-Baptiste	NETHEN	68
Ecole fondamentale Sainte Agnès	RIXENSART	388
Ecole libre de Profondsart	LIMAL	301
Ecole primaire spécialisée La Petite Source (T8) – Sites de Bossut et de Biez	GREZ DOICEAU	68 + 69
Ecole maternelle spécialisée Le Tremplin (T7)	GREZ DOICEAU	13
Collège Saint Etienne des Hayeffes – Section Secondaire	MONT SAINT GUIBERT	738
Institut de la Providence - Sections maternelle, primaire et secondaire	WAVRE	132 + 260 + 972

Valeurs prioritaires :

Nous adhérons pleinement aux valeurs définies par le programme spécifique du Pouvoir Organisateur « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon », asbl.

Parmi elles et compte tenu des spécificités de notre Centre et de notre ressort, nous tenons à mettre en évidence les **valeurs prioritaires suivantes** :

Nous veillons à **l'accessibilité et la disponibilité de nos services à tous, l'écoute active et le respect de chacun.**

Nous ne voulons pas nous situer dans un rôle d'expert, de détenteur d'un savoir ou d'une vérité et nous voulons adopter une position de tiers, d'écoute, d'accompagnement, de guidance, de partenariat, de soutien à l'autonomie.

C'est ainsi que nous cherchons prioritairement à **mobiliser et valoriser les ressources personnelles et environnementales** de l'élève, **ses compétences d'adaptation, d'apprentissage, de résolution de problème, de recherche de sens, de communication, de lien social et d'appropriation de projets.**

Nous nous inscrivons dans une **perspective éducative et préventive**. A ce titre, le **soutien** des élèves et de leur entourage éducatif est au cœur de nos préoccupations, le plus souvent en vue d'une **recherche conjointe de résolution de problème**, à entendre dans son acception la plus large. Bien que nous visions l'accès au changement, nous ne nous situons pas dans une démarche thérapeutique.

Le travail en équipe multidisciplinaire et le travail en réseau avec nos partenaires sont des richesses qui permettent de prendre en compte la personne de manière globale, de mettre en évidence des liens et de mobiliser toutes les ressources disponibles.

Nous tenons beaucoup à **l'analyse** et au travail **de la demande** et sommes soucieux **d'y répondre dans le respect de notre cadre de travail**, délimité par nos objectifs, nos missions, nos valeurs et nos priorités.

Nous voulons également veiller à **notre position de tiers**, notamment en étant attentifs à ne pas la fragiliser par nos méthodes, nos modes de communication avec les partenaires et nos réponses aux demandes.

Nous sommes soucieux de **la réponse adéquate aux demandes dans des délais raisonnables** et de **la qualité de nos engagements**. Ceci contribue à la crédibilité de notre service, à l'image de notre profession et à la confiance de nos partenaires.

L'attitude réflexive et créative dont nous faisons la promotion est également la nôtre de manière constante. Elle nous permet de nous ouvrir à de multiples questions de fond, qu'elles portent sur l'individu, sur la société ou sur le sens de ce que nous faisons. Elle nous conduit à **être en recherche de manière permanente et rigoureuse** et elle va de pair avec un mouvement dynamique de formation continuée.

Objectifs et moyens :

Trois missions appartiennent aux Centres PMS :

- a) *promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;*
- b) *contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en oeuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;*
- c) *dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.*

Le programme des Centres PMS s'articule autour des 8 axes repris dans les pages qui suivent.

S'y trouveront exposés les objectifs et les moyens que nous visons pour réaliser nos missions en lien avec ces 8 axes.

Des plans d'action, annuels et spécifiques par établissement, déterminent les moyens mis en oeuvre plus particulièrement pour l'année et l'école en question, parmi les différents moyens possibles évoqués dans les tableaux ci-dessous.

Priorités :

Compte tenu de l'ampleur de nos missions et des besoins des 5.000 élèves fréquentant nos 15 écoles partenaires, nous sommes tenus de déterminer des priorités.

Celles-ci tiennent compte des particularités d'un Centre PMS en tant que partenaire privilégié de l'école et de ce que d'autres services existent et peuvent offrir par ailleurs.

En regard avec ce critère, parmi les 8 axes qui articulent les missions du Centre PMS, nous situons dès lors nos priorités suivantes :

Les axes d'orientation, de repérage des difficultés à l'école (en soutien des enseignants), de guidance (suivi et accompagnement tout au long du parcours scolaire) et de soutien à la parentalité (s'agissant de questions relatives à l'école et du vécu scolaire).

Nous sommes **un service de « première ligne »**, ce qui détermine également les mêmes priorités.

En effet, juste derrière l'élève, ses parents et l'école, nous pouvons être ce premier service présent et disponible pour accueillir, écouter et analyser les questions qui se posent. A ce titre, nous ne sommes pas des « urgentistes » mais bien des « généralistes ». Cette place n'est pas non plus celle d'un « spécialiste » qui pourrait intervenir de manière prolongée ou thérapeutique, mais bien celle qui permet cette première démarche indispensable pour identifier et comprendre, pour faire des liens, pour construire ensemble des pistes ou une éventuelle orientation vers d'autres services partenaires.

Cette position particulière de tiers en première ligne nous permet également d'être attentifs aux besoins principaux des élèves, de leurs parents et de leur environnement scolaire, en vue d'y répondre. L'analyse de ces besoins met en évidence les axes prioritaires suivants : Outre la nécessité d'une offre de service permettant la réponse aux demandes, la guidance, le repérage des difficultés, le soutien à la parentalité et l'orientation.

Les axes d'offre de service et de prévention sont quant à eux d'un ordre plus transversal dans le sens où ils sont intimement liés à ces priorités, pour en leur donner les moyens et le sens.

Nos objectifs et nos activités prioritaires tels qu'ils se présentent aux intersections des axes principaux :

Nous voulons donc offrir un service et situer nos interventions dans le champ de l'accompagnement éducatif et de la prévention, structurant nos activités autour des objectifs prioritaires de la **guidance** et du **soutien** (des élèves, des parents et des enseignants). Cet accompagnement, de la place que nous occupons en partenariat avec le monde scolaire, retient toute notre attention lorsqu'il s'agit **d'orientation** et **d'identification des difficultés**.

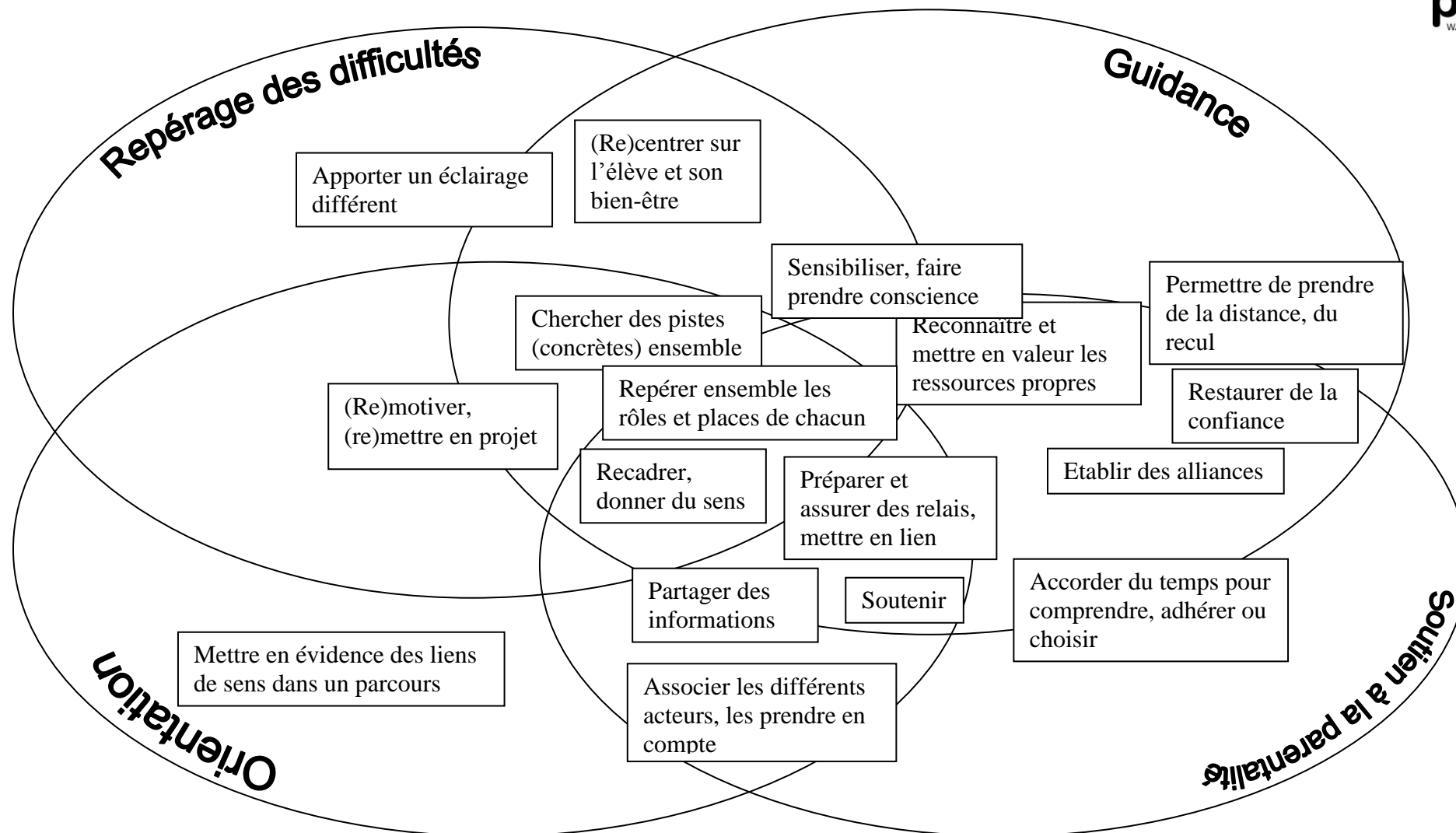
Le tableau et les diagrammes ci-dessous, illustrent **les fondements de nos interventions** et les situent aux carrefours de différents axes.

Ils représentent **des choix, en termes de valeurs et de priorités qui donnent du sens à notre méthodologie**.

Prenons par exemple les mots clés au centre de nos axes prioritaires : soutenir, chercher des pistes ensemble, reconnaître les ressources de chacun et les mobiliser, mettre en lien, repérer du sens, partager les informations, mettre en projet ...

Vous aurez compris que nous nous présentons comme **un tiers**, qui situe, qui donne du sens, qui vise l'autonomie (la capacité d'être acteur de ses projets et de ses changements), un tiers qui assure des relais vers les acteurs de proximité de l'élève, à savoir les parents et l'école, ou vers des acteurs de changement qui pourraient être d'autres services spécialisés.

Etre un tiers, c'est être un autre, celui qui ne prend la place de personne, qui laisse à chacun le rôle qui lui appartient. C'est être un partenaire, un interlocuteur à l'écoute, un éclaireur parfois, un passeur quelques fois. C'est être un service de proximité qui assure des conditions de coopération dans la confiance structurée par la compétence professionnelle et la garantie du secret professionnel.



Dans les tableaux qui suivent, axe par axe, nous mettrons en évidence les objectifs poursuivis et les moyens qui nous permettraient de les atteindre. **Seront soulignées les priorités pour l'année à venir.** Elles feront l'objet d'une évaluation annuelle et pourront être adaptées pour les années suivantes.

1. Offre de service aux consultants - comment permettre aux consultants de disposer d'une représentation la plus correcte de ce que nous pouvons leur apporter en vue de leur faciliter l'accès à nos services ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappeler nos missions et clarifier nos activités, nos limites et notre déontologie ▪ Préciser les modalités de partenariat, notre place d'interface et de tiers ▪ <u>Chercher ensemble la meilleure rencontre entre les besoins des élèves à l'école, les ressources de l'école et les nôtres.</u> ▪ <u>Améliorer la perception des enseignants</u> et des directions de l'intérêt du « détour » d'une demande par le Centre PMS où l'écoute et l'analyse de cette demande lui assurera la meilleure orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation annuelle avec les responsables d'établissements scolaires en vue d'une évaluation et d'une programmation de nos activités ▪ Elaboration d'une stratégie de collaboration qui mette en valeur les ressources propres à l'école d'une part et au centre PMS d'autre part pour qu'elles soient mieux opérantes conjointement. ▪ Concertations régulières avec les acteurs de proximité (enseignants, éducateurs, ...). ▪ Mise à disposition de signets à remettre aux parents en cas de proposition du PMS aux parents ▪ Présentation du Centre PMS aux (nouveaux) enseignants lors de leurs éventuelles AG de début d'année
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser la meilleure compréhension de nos missions, de nos objectifs et des moyens mis en œuvre ▪ Partager une image de nos services qui corresponde le mieux à ce que nous sommes et à ce que nous faisons au sein de l'école (travail sur les représentations) ▪ <u>Situer ce que les élèves peuvent attendre de nous (indications et motifs d'une demande) et comment ils peuvent concrètement faire appel à nos services</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien des enseignants pour qu'ils transmettent le message le plus juste aux élèves ▪ Priorité à l'information orale et directe ▪ Passage dans les classes de première secondaire en début d'année, ainsi que dans d'autres classes du secondaire en fonction des besoins locaux. ▪ Rappel de cette information dans le cadre des animations collectives et lors des contacts individuels. ▪ Réalisation d'affiches d'information sur nos permanences pour un affichage à différents endroits stratégiques de l'école

Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser la meilleure compréhension de nos missions, de nos objectifs et des moyens mis en œuvre ▪ <u>Faciliter la prise de contact directe des parents et les informer de la possibilité de nous rencontrer dans un espace tiers et neutre</u> ▪ Prévenir les parents à propos de nos éventuelles interventions collectives à l'école ▪ Partager une image de nos services qui corresponde le mieux à ce que nous sommes et à ce que nous faisons (travail sur les représentations) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de nos sites internet et amélioration de leur accessibilité ▪ Réalisation et mise en évidence d'affiches dans les lieux de l'école accessibles aux parents ▪ Réalisation de signets pour les parents (généralement distribués par les enseignants ou les responsables d'établissements) ▪ Envoi de courriers (de préférence électroniques) pour annoncer une activité collective ou dans le cadre de suivis individuels ▪ Distribution de documents de présentation du centre à destination des parents des nouveaux élèves (via la brochure de l'école ou de manière plus ciblée pour les enfants de maternelle et du spécialisé) ▪ Soutien des enseignants pour qu'ils transmettent le message le plus juste aux parents ▪ Participation à des réunions de parents quand notre présence est adéquate et dans la mesure du possible. ▪ Rencontres individuelles de tous les parents des nouveaux élèves de nos écoles spécialisées
-------------------------	--	--

Le présent projet de Centre est lui-même susceptible de clarifier notre service, ses missions, ses priorités, ses modes d'action. Il contribue dès lors à l'offre de service.

Considérant que sa lecture puisse être trop longue ou trop ardue pour répondre à des questions élémentaires de nos bénéficiaires, nous avons réalisé une annexe à ce projet de Centre.

Son objectif est de permettre aux différents interlocuteurs du Centre PMS (élèves, parents, enseignants, services du réseau) de percevoir de manière plus simple et plus concrète ce qu'ils peuvent attendre de nous. Elle vise à répondre à la question de savoir ce qui se passe quand on fait appel au Centre PMS. Elle pourrait être une référence pour une information sur le site internet par exemple.

2. Réponse aux demandes – Comment écouter et traiter la demande en vue d'y répondre le plus adéquatement ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Soutenir les écoles dans la gestion et la circulation des demandes, notamment pour que l'élève et ses parents puissent s'approprier une demande et en devenir les acteurs</u> ▪ Veiller à ce que l'école communique aux élèves et aux parents leurs observations mais pas leurs solutions d'orientation avant de nous les adresser. ▪ Analyser la demande de l'école, des enseignants, en vue d'y répondre pour eux-mêmes ou pour organiser les relais de cette demande vers les élèves et/ou leurs parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation annuelle avec les responsables d'établissements scolaires ▪ Rencontre annuelle (si possible) des enseignants pour un rappel de la méthodologie de traitement d'une demande ▪ Concertations spécifiques et ciblées sur la demande et recherche conjointe de pistes pour faire l'évaluation d'une difficulté, pour dégager des pistes à activer au sein de l'école et pour communiquer cette demande et ces observations aux élèves / parents
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir et recevoir les demandes dans de bonnes conditions de confiance et de confidentialité ▪ Analyser la première demande tout en rappelant le cadre de notre travail ▪ <u>Assurer un suivi de la demande vis-à-vis du demandeur</u> ▪ L'analyse tridisciplinaire est un objectif pour apprécier des demandes nécessitant une intervention d'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d'un lieu de parole et d'écoute adapté ▪ Situer l'origine de la demande (les autres personnes éventuellement concernées) et veiller à l'appropriation d'une demande par l'élève ▪ Convenir de la manière de gérer la demande (peut-on y répondre nous-même, quelles sont les autres ressources pour y répondre,...) et de communiquer éventuellement avec des tierces personnes s'il devait y avoir une suite. ▪ En cas d'impossibilité de répondre à la demande, une explication est donnée ainsi qu'une proposition d'orientation alternative.
Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque la demande émane d'un parent, il est considéré comme le premier demandeur. Nous souhaitons qu'il trouve sa place dans la gestion de la situation. <u>Nous veillons à lui permettre de motiver et de responsabiliser l'enfant concerné tout en ne le dépossédant pas de son intérêt et de son rôle propre dans le traitement de la situation</u> ▪ Une clarification et un recadrage de notre travail par rapport à une demande peut s'avérer nécessaire si elle est trop ciblée sur une tâche (faire un test, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous ne pouvons donner suite à une demande pour un élève du fondamental qu'après avoir rencontré les parents. S'agissant d'un élève du secondaire, les parents ne sont pas nécessairement au courant de sa démarche mais nous veillerons à ne pas « oublier » ceux-ci et à les concerner dans la mesure du possible. ▪ Nous traitons généralement une demande en plusieurs temps, de sorte de se concerter en équipe et de prendre d'autres contacts (avec l'élève, ses enseignants, ses thérapeutes,...) avant de partager nos observations et nos pistes avec les parents lors d'un rendez-vous ultérieur

3. Actions de prévention – Comment toute action est-elle aussi une prévention ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> La prévention est transversale à toutes nos missions au sein des écoles. Il nous importe d'être un partenaire aux côtés de l'école pour étudier la pertinence d'un projet de prévention (compte tenu des besoins identifiés), pour le mettre au point ou pour le coordonner. <u>Ce sont des objectifs de type éducatif qui sont poursuivis et nous veillons à ne pas répondre à un problème ponctuel et immédiat par une activité de prévention (par exemple une animation), qui n'a généralement pas d'effet significatif sur le court terme.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Des concertations et des réunions de travail préparatoires sont attendues pour analyser les indications et les conditions les plus favorables à un programme de prévention Des contacts avec des partenaires (extérieurs à l'école) sont pris pour concrétiser d'éventuelles animations. Dans la mesure du possible, nous privilégierons le recours à des partenaires spécialisés pour assurer les activités de prévention que nous aurons négocié avec eux et avec l'école. Nous sollicitons l'adhésion des enseignants, des éducateurs (puis des élèves) parce qu'elle est une condition pour qu'une activité de prévention ne soit pas un « one-shot » et pour qu'elle soit suivie de rebonds et de retombées en relais avec les acteurs éducatifs.
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> Nos activités de guidance individuelle et d'orientation ont une visée éducative et préventive, <u>permettant à l'élève d'acquérir une autonomie</u> par rapport à la gestion de ses questions ou difficultés actuelles et à venir. A des moments choisis, en accord avec l'école, nous pouvons mettre au point des activités de prévention collective lorsqu'elles répondent à une demande ou à des besoins exprimés par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Par notre présence régulière (sous forme de permanences notamment) et proactive en « première ligne » nos interventions peuvent être précoces et orientées « éducation-prévention ». Outre les entretiens, les conseils de classe et autres concertations sont également des moments de prise de conscience et de mise en évidence d'une nécessité d'intervention plus collective ou préventive.
Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> Des objectifs de prévention sont sous-jacents à nos activités de soutien à la parentalité et de guidance parentale. <u>Lorsque des projets de prévention sont prévus à l'école</u>, nous préférons en <u>informer les parents</u> pour qu'ils puissent en assurer un relais s'ils le souhaitent en famille. 	<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres et des courriers (de préférence électroniques) permettent une bonne circulation de l'information au sujet des activités de prévention menées dans les écoles.

4. Repérage des difficultés – Comment être attentifs aux difficultés, aux côtés des enseignants et des parents ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des questions des enseignants à propos des élèves en difficulté. <u>Tenter d'évaluer dans un premier temps avec eux, grâce à leurs observations, s'il s'agirait d'une fragilité, d'une difficulté, d'un trouble ou d'un problème.</u> Soutenir les enseignants face à ces difficultés, celles de l'enfant et les leurs quand il s'agit de les comprendre et d'y remédier. Contribuer à faire la part des choses entre le ressenti et le factuel. Sensibiliser les écoles aux différentes sphères et natures des difficultés observables 	<ul style="list-style-type: none"> Les conseils de classe, les concertations ainsi que les entretiens avec les enseignants sont autant de possibilités d'interroger leurs observations ainsi que ce qu'ils ont déjà pu tenter pour remédier aux difficultés observées. Analyser les ressources de l'enseignant, de la classe et de l'école face aux difficultés de l'enfant. Prendre un temps de recul et de distance pour relativiser, objectiver et positiver ainsi que pour imaginer d'autres possibles pour faire progresser la situation
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> Tenter d'évaluer plus précisément s'il s'agirait d'une fragilité, d'une difficulté, d'un trouble ou d'un problème. <u>Repérer les ressources et les points d'appui de l'enfant, outre ses difficultés.</u> Identifier des facteurs de risque. 	<ul style="list-style-type: none"> Des entretiens, des questionnaires et des bilans sont des moyens qui nous permettent de tester des hypothèses, de repérer la nature et l'importance de la difficulté. Des diagnostics différentiels plus pointus peuvent être demandés auprès de spécialistes en fonction des hypothèses identifiées.
Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> Situer les difficultés de l'enfant dans leur contexte historique, scolaire et familial. Prendre du recul par rapport aux observations des enseignants face aux manifestations des difficultés d'un enfant à l'école. <u>Repérer les contributions parentales dans la situation (en quoi elles alimentent et réduisent les difficultés)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir des informations et des observations de la part des parents lors d'entretiens d'anamnèse sociale, scolaire et médicale. Evaluer avec les parents les difficultés telles qu'elles sont observées en famille, en comparaison avec ce qui est relevé à l'école. Echanges à propos des hypothèses et des pistes proposées.

5. Diagnostic et guidance – Comment comprendre les situations et leur assurer le meilleur suivi ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Soutenir et aider les enseignants à identifier et à comprendre les difficultés des élèves en vue de repérer notamment leurs moyens d'action au sein de l'école</u> ▪ Chercher ensemble des pistes parfois concrètes pour faire progresser une situation problème ▪ Assurer aux acteurs de l'école une prise de distance, un recul d'analyse face aux situations vécues 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conseils de classe et les concertations avec les enseignants sont autant de moments clés pour échanger les observations, les questions, les pistes et les ressources disponibles. ▪ Outre ces échanges, des relais peuvent être pris entre des services spécialisés et les enseignants pour que ceux-ci puissent s'appuyer tantôt sur un diagnostic tantôt sur des recommandations ciblées.
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un diagnostic s'apparente davantage à une recherche, une tentative de compréhension généraliste, une ouverture du champ (à 360 degrés). Il s'agit d'une analyse globale, multidisciplinaire et intégrée d'une situation identifiée comme problématique. ▪ <u>Il s'agit de recadrer, de repérer, d'émettre des hypothèses, de focaliser différemment son attention pour mieux comprendre une difficulté.</u> ▪ Entreprendre une guidance n'est pas mener une thérapie. Il s'agit d'accompagner l'élève, de le suivre ou de le guider parfois. Nous sommes à la recherche de liens qui sont susceptibles d'éclairer une situation et de dégager des pistes qui offriraient à l'élève une nouvelle autonomie dans la gestion de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entretiens de guidance avec les élèves ont lieu le plus souvent dans les écoles secondaires dans le cadre de nos permanences. Pour les élèves du fondamental, l'espace d'écoute se situe au centre PMS. ▪ Des bilans sont envisagés pour contribuer à croiser nos observations avec celles de l'école et des parents. ▪ Nous veillons à l'apport des compétences des différents acteurs PMS des trois disciplines qui participent au diagnostic et à la guidance. Des réunions de concertation en équipe y contribuent.

Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous veillons à co-construire un diagnostic général en croisant les regards avec les parents (mais aussi les enseignants et les éventuels partenaires extérieurs) dans le cadre de notre démarche de guidance. ▪ <u>La guidance parentale s'exprime comme un soutien, une écoute et une attention au vécu des parents, à leur rôle et à leurs ressources, comme une aide parfois face à certaines difficultés, comme une construction conjointe de liens, de compréhension et de pistes.</u> ▪ Nous souhaitons dans la mesure du possible, mobiliser les ressources des parents dans le cadre de la guidance d'un élève. Leur regard, leur place et leur rôle particuliers sont susceptibles d'enrichir la guidance et de favoriser l'évolution de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une analyse fonctionnelle et multidisciplinaire des difficultés est associée à une attention particulière aux facteurs environnementaux, familiaux et systémiques pour une compréhension complexe de la situation. ▪ La participation aux réunions de parents, dans la mesure du possible, contribue à établir des liens avec les parents en vue des guidances parentales ▪ Les parents sont reçus au centre PMS dans un lieu d'écoute tiers et indépendant de l'école
-------------------------	---	--

6. Orientation scolaire et professionnelle - Comment stimuler et accompagner un processus d'orientation ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'orientation se conçoit idéalement comme un processus de maturation et d'aide au choix qui s'inscrit dans la durée depuis les maternelles jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Ceci suppose que l'école elle-même soit « orientante » et qu'elle soit un lieu d'expériences susceptibles de développer la découverte des métiers, des formations et de soi (de ses intérêts et de ses compétences). Notre objectif est donc de promouvoir et de soutenir des projets d'école qui pourraient aller dans ce sens. ▪ A des moments clés, principalement situés aux étapes de choix du parcours scolaire, nous souhaitons <u>susciter ou stimuler une réflexion sur les processus et les enjeux de l'orientation</u> ainsi qu'apporter l'information de base nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la conception et la mise en œuvre de projets d'école en matière d'exploration et d'orientation. ▪ Planification des interventions en début d'année avec les responsables d'établissement ▪ Participation aux conseils de classe au cours desquels une réflexion et des décisions peuvent se prendre au sujet des possibilités d'orientation des élèves ▪ Soutien des enseignants soucieux de participer à des activités orientantes
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à l'élaboration de projets personnels entendus comme une projection ou une anticipation de situations de vie. ▪ Stimuler une démarche d'orientation personnelle et interactive, prenant en compte tant la connaissance de soi (intérêts, compétences, attentes, valeurs,...) que la connaissance des filières de formation et des métiers. ▪ <u>Encourager la confrontation à l'expérience d'activités liées aux études ou aux professions pour développer une découverte personnelle de ces trois facettes et pour ne pas limiter ses connaissances à des croyances</u> ▪ Développer un esprit critique et curieux, susceptible d'enrichir le champ des possibles. ▪ Développer des habiletés en matière de choix 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations de groupes-classes, souvent complétées par de l'information à destination des élèves en phase de choix de filière d'étude. ▪ Préparation et accompagnement de groupes-classes à des événements (journées de l'orientation en BW ou salons d'étudiants par exemple). ▪ Entretiens individuels, parfois soutenus par l'utilisation d'outils d'orientation (questionnaires, tests) ▪ Animations lors des Journées de l'Orientation du BW (organisées en collaboration avec la province et le Siep)

Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser et informer les parents aux moments clés de la scolarité ▪ Associer les parents aux démarches entreprises avec les élèves ▪ Encourager le dialogue intergénérationnel sur les métiers et les études ▪ <u>Encourager les élèves à interroger leurs parents sur le regard qu'ils portent sur eux et à entretenir une réflexion ouverte et constructive en famille</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des réunions de parents sur ce thème quand les écoles acceptent de les organiser ▪ Courrier (de préférence électronique) adressé aux parents pour les informer des activités d'orientation qui ont lieu à l'école ▪ Entretiens avec les parents ▪ Distribution d'une plaquette d'information pour les parents lors des animations en classe
-------------------------	---	--

7. Soutien à la parentalité – Comment valoriser et soutenir les rôles et les ressources propres d'un parent ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel de l'accessibilité de nos services aux parents ▪ <u>Soutien des enseignants par rapport à la communication aux parents</u> ▪ Valorisation des rôles parentaux et de l'intérêt pour l'école d'être en alliance avec les familles ▪ Relais entre les familles et l'école pour faciliter la communication directe ou lorsqu'elle n'est pas possible 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courriers à l'attention des parents transmis via l'école ▪ Participation aux réunions de parents d'élèves ▪ Affichage dans les écoles à destination des parents ▪ Concertations avec les enseignants lorsqu'ils sont appelés à avoir des contacts avec des parents
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager ou solliciter la communication et le dialogue enfant – parent ▪ Soutenir l'enfant ou l'adolescent par rapport aux éventuelles difficultés, notamment relationnelles, au sein de la famille ▪ <u>Valoriser les liens générationnels et mettre en réflexion le sens des rôles et des attitudes parentales avec l'enfant ou l'adolescent</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens de guidance soit individuels soit familiaux
Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et éclairer les parents, dans le cadre des questions qu'ils se posent au sujet de l'éducation, du développement, du comportement, de l'adaptation scolaire ou de l'orientation de leurs enfants. ▪ <u>Se montrer particulièrement disponibles, accessibles et bienveillants vis-à-vis des parents quels qu'ils soient, en veillant à valoriser et à mobiliser leurs propres ressources et à les (re)qualifier dans leur parentalité.</u> ▪ Associer les parents aux démarches d'analyse de la situation de leur enfant ▪ Partager et croiser avec les parents leurs observations, les nôtres et celles de l'école en vue de développer et de construire ensemble une compréhension et des pistes pour leur enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens de guidance ▪ Entretiens de partage d'observations ▪ Participation à des réunions de parents au sein des écoles ▪ Courriers ▪ Relais avec des services extérieurs ▪ Réunions spécifiques de concertation entre les parents, l'école, des spécialistes, des services extérieurs, ... selon les situations

8. Education à la santé – Comment favoriser et encourager des projets en matière d'éducation à la santé ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Interpeller l'école sur les problématiques liées au bien-être et à la santé des élèves</u> ▪ Répondre à des besoins spécifiques propres à un établissement ou à un groupe d'élèves ▪ Préoccupation relative aux questions de santé en lien avec nos missions de base et les 7 autres axes, notamment lors de l'analyse d'une problématique ou le repérage des difficultés avec les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions avec les chefs d'établissements pour identifier les besoins spécifiques de leur école ▪ Animations en partenariat avec d'autres services sur les thèmes ciblés dans le cadre du projet établi avec l'école ▪ Contacts, concertations et coordination avec d'autres services (PSE, plannings, CLPS, etc.) ▪ Conseils de classe et concertations avec les enseignants
Vis-à-vis des élèves :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au bien-être de l'élève, avec une attention particulière aux problématiques de santé liées aux activités scolaires ou affectant leur bon déroulement. ▪ Sensibiliser les élèves aux conditions de santé de base (sommeil, hygiène, consommations, ...) favorable à leur bonne santé et à leur bien-être, en collaboration avec les enseignants ▪ <u>Soutien des élèves par rapport aux questions qu'ils se posent quant à leur santé, leur corps ou quant aux soucis de santé qui affectent leur entourage</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge de certaines animations si d'autres services ne peuvent pas les assurer et que la thématique est en lien direct avec nos missions. ▪ Suivi et guidance des élèves (et de leurs parents ou de l'institution d'hébergement) à propos de questions de santé et d'éducation à la santé, notamment suite aux visites médicales quand cela s'avère nécessaire et particulièrement dans l'enseignement spécialisé. ▪ Réponse aux questions des élèves ou de leurs parents en matière d'éducation à la santé, soit individuellement au moyen des permanences sur rendez-vous dans les écoles, soit collectivement en groupes-classes. ▪ Concertations avec les services PSE pour certains élèves ou certaines classes à la demande. ▪ Documentation adaptée pour une bonne connaissance et évaluation des effets de certaines problématiques de santé ayant un impact sur la scolarité

Vis-à-vis des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les parents par rapport à leurs inquiétudes ou à la prise en charge de certaines problématiques liées à la santé de leur enfant ▪ <u>Partager une réflexion et des repères par rapport au développement de l'enfant et à l'évolution de leur santé et à leur éducation à la santé</u> ▪ Contribuer à bonne compréhension des informations issues du monde médical lorsqu'elles ne permettent pas une suffisante appropriation par les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les parents ▪ Relais avec des services médicaux ou paramédicaux
-------------------------	--	--

Conclusion :

Le projet de centre pour 2016-2020 est dans la ligne du précédent. Nous poursuivons et nous défendons les mêmes options, nous consolidons notre projet dans une relation de partenariat stable et au travers d'un travail d'équipe qui se prolonge dans la continuité.

Il y a cependant des évolutions au niveau de certaines priorités rappelées ci-dessus, compte tenu des évaluations faites en équipe ainsi qu'en collaboration avec les écoles partenaires. Ces évaluations nous ont permis de mettre en évidence une évolution des besoins de nos bénéficiaires et de concevoir des objectifs et des moyens adaptés à cette évolution.

Perspectives :

Pour la prochaine période, **nos priorités sont centrées sur le soutien et la guidance**, le plus souvent dans le champ de l'orientation et des difficultés repérées.

Il s'agit d'un accompagnement susceptible :

- de favoriser une prise de recul,
- d'analyser la situation sous un angle parfois différent,
- de mobiliser les ressources de chacun,
- de se mettre en projet,
- de faire évoluer la situation de manière plus autonome,
- de faire émerger des pistes nouvelles,

- de disposer d'une information adaptée
- de s'orienter vers les services ou les personnes les plus adéquates pour remédier aux éventuelles difficultés.

Notre ambition est d'être encore plus attentifs au **soutien parental**, sans négliger bien sûr le soutien des élèves et des enseignants.

Notre souhait est d'intensifier la communication vis-à-vis des parents, particulièrement par voies électroniques.

Nous souhaitons également **optimiser les relations avec les enseignants** et les directions d'écoles, les rendre plus efficaces du point de vue de la gestion du temps.

Nous sommes désireux de clarifier sans cesse notre cadre de travail et notre déontologie mais aussi notre méthodologie, notamment le parcours d'une demande et son traitement.

Notons enfin que tant que nous disposons d'une demi fonction pour un cadre complémentaire lié aux intégrations, celle-ci sera centrée sur le suivi des élèves intégrés et l'évaluation de leur évolution, principalement via les conseils de classe et les contacts avec les différentes personnes concernées.

Pour en savoir plus :

Une annexe de ce projet de Centre répond à la question « **Que se passe-t-il si vous faites appel au centre PMS ?** »

Que vous soyez enseignant, parent, enfant, ado ou service, vous aurez là des indications précises sur la manière dont nous pouvons traiter votre demande. Vous la trouverez notamment sur notre site www.pms-wavre2.be

D'autres sources d'information existent sur internet :

www.centrepms.be : le site des centres PMS libres du Brabant Wallon

www.enseignement.be : choisir « Système éducatif » – « Institutions et acteurs » – « Centres PMS »

www.enseignement.catholique.be : choisir « Centres PMS »

Ce projet est le fruit d'un travail d'équipe, auquel ont participé Donatienne Abeloos, Marie-France Aupaix, Odile Bietlot, Anne Frix, Caroline Geets, Florence Henin, François Langhendries, Annik Marchal, Fanny Rossi, Gaëlle Van de Moortele, Tanguy Le Grelle (directeur) et Léandre Jauniaux (administrateur mandataire)